

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
:
Code du produit : 05153

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

C; R35

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



C - Corrosif

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

Phrases R	: R35 - Provoque de graves brûlures
Phrases-S	: S24 - Éviter le contact avec la peau S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec ... (produits appropriés à indiquer par le fabricant) S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) S59 - Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Acide acétique	(n° CAS) 64-19-7 (Numéro CE) 200-580-7 (Numéro index) 607-002-00-6	>= 99	C; R35 R10	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332
Acide perchlorique	(n° CAS) 7601-90-3 (Numéro CE) 231-512-4 (Numéro index) 017-006-00-4	0.01 - 1	O; R8 C; R35 R5	Ox. Liq. 1, H271 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂).
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
Mesures d'hygiène : Se laver ... soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: des gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Clear Colorless.
Odeur	: strong, vinegar-like.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: 0.97
Point de fusion	: 16.6 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 120 °C
Point d'éclair	: 40 °C
Température d'auto-inflammation	: 4270 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: 11 mm Hg at 200C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 2.1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.055 g/cm ³
Solubilité	: Eau: Infinitely soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : 0.033 - 0.22 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe. Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Irritation : Non classé

Corrosivité : Provoque de graves brûlures.

Sensibilisation : Non classé

Toxicité à dose répétée : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 2789
N° ONU (IMDG)	: 2789
N° ONU (IATA)	: 2789
N° ONU (ADN)	: 2789
N° ONU (RID)	: 2789

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: ACETIC ACID, GLACIAL
Proper Shipping Name (IMDG)	: ACETIC ACID, GLACIAL
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: ACETIC ACID, GLACIAL
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: ACETIC ACID, GLACIAL
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: ACETIC ACID, GLACIAL
Transport document description (ADR)	: UN 2789 ACETIC ACID, GLACIAL, 8 (3), II, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 2789 ACETIC ACID, GLACIAL, 8 (3), II
Description document de transport (IATA)	: UN 2789 ACETIC ACID, GLACIAL, 8 (3), II
Description document de transport (ADN)	: UN 2789 ACETIC ACID, GLACIAL, 8 (3), II
Description document de transport (RID)	: UN 2789 ACETIC ACID, GLACIAL, 8 (3), II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 8 (3)
Étiquettes de danger (ADR)	: 8, 3

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8 (3)

Etiquettes de danger (IMDG) : 8, 3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8 (3)

Etiquettes de danger (IATA) : 8, 3



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 8 (3)

Etiquettes de danger (ADN) : 8, 3



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8 (3)

Etiquettes de danger (RID) : 8, 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : CF1
Quantités limitées (ADR) : 1L
Quantités exceptées (ADR) : E2
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2
Code-citerne (ADR) : L4BN
Véhicule pour le transport en citerne : FL
Catégorie de transport (ADR) : 2
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2
Danger n° (code Kemler) : 83
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E
Code EAC : •2P
Code APP : A(fl)

- Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 L
Quantités exceptées (IMDG) : E2
Packing instructions (IMDG) : P001
IBC packing instructions (IMDG) : IBC02
Tank instructions (IMDG) : T7
Tank special provisions (IMDG) : TP2
EmS-No. (Fire) : F-E
EmS-No. (Spillage) : S-C
Stowage category (IMDG) : A
N° GSMU : 132

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y840
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 851
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 855

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

Quantité max. nette avion cargo seulement : 30L
(IATA)

Code ERG (IATA) : 8F

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : CF1
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Transport admis (ADN) : T
Équipement exigé (ADN) : PP, EP, EX, A
Ventilation (ADN) : VE01
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : CF1
Quantités limitées (RID) : 1L
Quantités exceptées (RID) : E2
Packing instructions (RID) : P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP15
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID) : TP2
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BN
Catégorie de transport (RID) : 2
Colis express (RID) : CE6
Numéro d'identification du danger (RID) : 83

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Contains no substances with Annex XVII restrictions
Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification according to AwSV, Annex 1)
12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

PERCHLORIC ACID 0.1N IN GLACIAL ACETIC ACID

Fiche de données de sécurité

Danemark

Class for fire hazard : Classe II-1
Store unit : 5 litre
Classification remarks : R10 <H226;H290;H314>; Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed
Recommandations règlementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Ox. Liq. 1	Liquides comburants, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant
H314	Causes severe skin burns and eye damage
H318	Causes serious eye damage
H332	Nocif par inhalation
R10	Inflammable
R35	Provoque de graves brûlures
R5	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles
C	Corrosif
O	Comburant

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit